

## FICHE TROUSSEAU

Toutes les affaires de l'enfant doivent être marquées à son nom, y compris les affaires civiles que l'enfant pourrait apporter.

### VESTIAIRE (son acquisition se fait auprès de la Manécanterie) :

- uniforme de ville (temps scolaire et tournées)

*(mocassins de ville foncés, pantalons, jeans ou bermudas bleu marine, polos siglés, sweat-shirts siglés)*

- tenue de scène (concerts et évènements particuliers)

*(mocassins de scène, bermuda de scène, chemises de scène, chaussettes blanches)*

- accessoires (*caban, écharpe, sac « manécanterie » marqué sur l'extérieur*)

- tenue de sport pour les cours d'EPS dans un sac marqué

**La tenue de scène doit être toujours dans le sac « manécanterie », propre et prête pour partir. Prévoir suffisamment de pièces d'uniforme pour que la tenue soit impeccable en tournée.**

### DIVERS :

- Chaussons marqués
- Cirage bleu marine et noir + nécessaire à cirer
- Quelques cintres marqués
- Chaussures de sport pour l'internat
- Pyjama marqué
- Un sac à linge sale en tissu
- Sous-vêtements pour dix jours

**NB : Les personnels éducatifs n'assurent pas l'entretien courant des vêtements ni du linge.**

### LINGE DE LIT ET DE TOILETTE (marqué) :

- 2 paires de draps 190x90 (drap-housse et housse de couette)
- Alèse (190x90)
- Couette 1 personne
- 2 taies d'oreiller
- 2 serviettes de toilette
- Oreiller
- Produits d'hygiène (dont un peigne)

**La literie et le linge de toilette devront être lavés toutes les 3 semaines. Les pièces demandées en double visent à servir en cas d'oubli du linge à la maison.**

### TROUSSE A PHARMACIE (Trousse nominative à remettre à la rentrée au Maître de Maison)

- Copie de votre carte Vitale
- Copie de votre carte de mutuelle (si vous souhaitez bénéficier du tiers payant)
- Compresses, antiseptique, pansements
- Traitement éventuel en cours avec ordonnance
- Paracétamol avec ordonnance valide toute l'année
- Autres traitements éventuels à utiliser en cas de besoin, avec ordonnance  
*(ex : antipyrétique, antispasmodique, anti-diarrhéique, antitussif, pommade bleus et bosses, etc.)*

**Aucun médicament ne peut être conservé par les enfants, ni administré sans ordonnance.**

## PRECISIONS SUR LE TROUSSEAU

---

### OÙ SE PROCURER LES PIÈCES D'UNIFORME ?

Les pièces neuves peuvent être acquises sur différents sites marchands, dont vous avez le lien sur le fichier partagé « Parents » (en demander l'accès à M. Louvel en cas de difficulté : [direction@pccb.fr](mailto:direction@pccb.fr)).

Des pièces d'occasion sont parfois proposées par les parents en « bourse aux vêtements » à la rentrée et à la fête de la Manécanterie.

Un temps d'essayage pour les nouveaux élèves sera organisé le jour de la rentrée ; une tolérance sur le port des pièces siglées sera appliquée jusqu'au 15 septembre pour permettre l'arrivée des commandes.

### UNIFORME EN TEMPS SCOLAIRE

En temps scolaire, le port de l'uniforme de ville est de rigueur. Certains aménagements sont possibles :

- Les mocassins de ville peuvent être remplacés par d'autres chaussures de ville (pas de sport) bleu marine ou noires, adaptées à la météo. Privilégier les chaussures à semelle claire. Pour les tournées, seuls les mocassins en bon état et cirés sont autorisés.
- Par grand froid, le caban est parfois insuffisant ; une veste matelassée peut être portée dessous.

Les enfants ne souhaitant pas voyager en uniforme lundi et vendredi peuvent enfiler rapidement leur pull et leur polo siglés en arrivant au collège ; dans la mesure où le pantalon d'uniforme est bleu marine, cette pièce ne devrait pas poser de problème pour le voyage. De même, le vendredi, les garçons sont attendus en uniforme en classe ; ils pourront si besoin changer de pull avant de prendre leur transport.

### TELEPHONES ET APPAREILS ELECTRONIQUES

Afin de joindre ses parents le mercredi soir, l'enfant a besoin d'un téléphone personnel. Le téléphone sera un modèle à touches, ne pouvant en aucun cas se connecter à internet, même en wifi. Les appareils type *smartphones* sont interdits.

Les téléphones sont ramassés le lundi à l'arrivée, rendus pour une heure le mercredi soir (sauf les smartphones), puis restitués le vendredi au moment du départ. Durant les tournées, les enfants conservent avec eux leur téléphone (sauf s'il s'agit d'un smartphone, qui restera sous clef à l'internat).

Téléphone et chargeur doivent porter une étiquette au nom de l'enfant.

Conformément au règlement intérieur, tous les appareils électroniques (tablettes personnelles, baladeurs, consoles portables) sont interdits à l'internat.

### ARGENT ET PAPIERS D'IDENTITE

L'argent, les papiers d'identité, les billets de train, etc. seront obligatoirement confiés aux maîtres d'internat en début de semaine, et rendus au moment du départ. Prévoir à cet effet un portefeuille ou une pochette marqué au nom de l'enfant.